

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-151 du 27 Mai 1994

chargeant Monsieur Lazare KPATOUKPA,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports de l'intérim de Monsieur
Jean Roger AHOYO, Ministre de l'Envi-
ronnement, de l'Habitat et de l'Urba-
nisme pour compter du 06 Mai 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Benin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°93-199 du 06 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 06 Mai 1994, Monsieur Lazare KPATOUKPA, Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme pendant l'absence de Monsieur Jean-Roger AHOYO.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 27 Mai 1994

pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,
et par délégation, le Ministre d'Etat,

Désiré VIYIRA

AMPLIATIONS : PR 6 LK 4 CS 2 ME 4 JSG 4 MEHU-MIPT 4 AUTRES MINIS-
TERES 10 DEPARTEMENT 6 JORE 1.-